

Public

- Tout conducteur

Prérequis

- Avoir suivi l'intégralité de la formation FIMO Voyageurs définie dans l'arrêté du 3 janvier 2008 modifié, avec réussite à l'évaluation théorique depuis moins de 6 mois et échec à l'évaluation pratique (l'attestation de cette réussite sera demandée à l'entrée en stage).
- Titulaire du permis de conduire de la catégorie D ou DE en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence, conformément aux articles R. 222-1, R. 222-2 et R. 222-3 du code de la route
- ou du certificat d'examen du permis de conduire, attestant de sa réussite aux examens du permis de conduire d'une de ces catégories.
- Les conducteurs n'ayant pas atteint l'âge de 24 ans révolus, admis à l'examen du permis de conduire de la catégorie D ou de la catégorie DE peuvent s'inscrire en formation initiale minimale obligatoire sur présentation de l'"exemplaire école de conduite" du certificat d'examen du permis de conduire attestant de leur réussite à l'examen du permis de conduire de l'une de ces catégories. »

Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

Durée

- 17 h 30

Effectif

- Maximum réglementaire : 16 participants

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- En langue française
- Alternance de séances de face à face, ...

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908



FORMATION INITIALE MINIMALE OBLIGATOIRE (FIMO)

Transport de voyageurs

Module de rattrapage pratique

Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de voyageurs

Objectifs généraux

- ◆ "Permettre au conducteur de se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement."

(Arrêté du 3 janvier 2008 - modifié)

Les plus de la formation



- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Une formation active et inter active avec des cas pratiques
- ◆ Remise d'une documentation complète et ciblée

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation
- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen.

Validation

- ◆ Attestation de formation
- ◆ Sans niveau spécifique
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés : <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/5768>
- ◆ Code RS : 5768
- ◆ Certificateur : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires (date de décision : 03/01/2008)
- ◆ Code Certif Info : 112765



Agrément

- ◆ DREAL

PROGRAMME

N° SEQUENCE		DUREE
0	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérification du respect des prérequis ▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels ▪ Présentation de la formation ▪ Modalités pratiques ▪ Tour de table 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Mettre en œuvre une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement	14 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement : ▪ Application pratique de la conduite en situation normale comme en situation difficile : <ul style="list-style-type: none"> - 8 heures 10 minutes de conduite individuelle comprenant 1 heure de manœuvres professionnelles auxquelles s'ajoutent 50 minutes de commentaires pédagogiques ▪ Eco-conduite : application pratique de la conduite axée sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement, composée des trois temps successifs suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Temps n° 1 : 1 heure de conduite individuelle sur un parcours de référence, comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (élaboration d'un diagnostic des techniques et du comportement en conduite, mesure de la consommation de carburant) ; - Temps n° 2 : 3 heures de formation en salle portant sur les techniques mobilisables pour réduire l'incidence de la conduite sur l'environnement, en insistant sur l'optimisation de la consommation de carburant ; - Temps n° 3 : 1 heure de conduite individuelle sur le même parcours de référence que celui utilisé pour le temps n° 1, permettant la mise en application des techniques enseignées durant le temps n° 2, comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (nouvelle mesure de la consommation de carburant et comparaison à la mesure relevée durant le temps n° 1, élaboration d'un bilan des améliorations de conduite observées). 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Ressources pédagogiques 1 véhicule

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Evaluer les acquis de la formation	3 h 30
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluation de la conduite effectuée en contrôle continu. ▪ Bilan global de la formation par le formateur évaluateur 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Evaluations réalisées par un formateur autre que celui qui a assuré la formation.

N° SEQUENCE		DUREE
3	Bilan et synthèse du stage	/
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Synthèse du stage ▪ Evaluation de satisfaction de la formation 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia